## CSE RÉSEAU ÎLE-DE-FRANCE



## Un CSE, c'est quoi ?

Le comité social et économique (CSE) est une instance unique de représentation du personnel issue des ordonnances Macron. Cette instance signe la disparition des instances DP, CHSCT et CE telles que nous les connaissions.

# 2 Un CSE, pourquoi?

Le CSE a pour vocation d'éloigner les représentants du personnel des cheminots et des lieux de travail. Les périmètres sont étendus à plusieurs régions.

Le CSE vise à réduire les moyens, les attributions des élus du personnel, leur nombre et affaiblir les organisations syndicales.

## Ce que fait la CGT

Notre objectif permanent est de garder un lien de proximité avec celles et ceux qui font le service public ferroviaire chaque jour.

Quoi qu'il arrive, nous continuerons de porter les exigences, les attentes et les revendications des cheminotes et des cheminots. C'est notre priorité. C'est en s'appuyant sur nos 435 syndicats locaux, nos 23 structures régionales et notre fédération nationale que nous continuerons de défendre chaque cheminot dans son quotidien, avec des exigences fortes sur l'ensemble des sujets qui conditionne notre vie au travail.

# Ce que dit

La CGT juge négativement la mise en place des CSE. C'est une nouvelle attaque à l'encontre du dialogue social.

Nous nous battons pour gagner des représentants de proximité au plus près des lieux de travail. C'est essentiel pour répondre aux réalités de la production ferroviaire sur l'ensemble du territoire.

Voter CGT, c'est aussi VOTER POUR TOI!

## **Titulaires**

## 35 candidats

**■ Exécution**: 14 **■ Maîtrise**: 13 **■ Cadres**: 8

# Exécution

- + Xavier LECLERRE ATEN - Infrapôle PSE
- + Sloann MERIGUET AMVK - EIC PN
- + Johan FONTAINE AMVKM - EIC PE
- + Aymeric LOUVET SUIE - ESTI IDF
- + Nicolas BOUCHOUICHA CHIBANI AMVKH - EIC PSL
- + Karim KERMICHE MAENV - Infrapôle PN
- + Patrick PLANQUE AGTANC - Infrapôle PSO
- + Guillaume PEAN MAENV - Infrapôle PSE
- + Alexandre BRIQUET MAENV - Infrapôle PE
- + Nicolas LIZZI SUTPIE - Infrapôle PSL
- + Florian ARTUS AMVKH - EIC PN
- + François DANGE AMVK - EIC PRG
- + Vulfran BENARD AGVB - ESTI IDF
- + Johan DIJOUX
  AGTANC ITIF

# Maîtrise

- + Loris BOULOGNE CSUIE - Infrapôle PNO
- + Céline COURT TTMVH - EIC PRG
- + Didier CREPEL CEVP - Infrapôle PSL
- + Stéphanie MORINAIS CSADP - Infrapôle PSO
- + Nicolas GALY CEV - Infrapôle PE
- + Frédéric PAVE CEVP - Infrapôle PSE
- + Sylvain LEBAIL AMMPH - Siège DG Réseau IDF
- + Gilles DAVID
  CSRMH EIC PRG
- + Fouad LAABOUDI CEV - Infrapôle PNO
- + Hervé REGNAULT CSRMVH - FIC PF
- + Alain FOURNIER
  CRMVKH FIC PSF
- + Stéphane JEAN-PRIVAT CSRMV - EIC PSL
- + Christophe LORTHIOY KVP - ESTI IDF



- + Yves DECELLE CVP - Infrapôle PSE
- + Anne-Laure GUY CVP - Siège DG Réseau IDF
- + Jean-Charles FLAMANT CTMV - EIC PRG
- + Élisabeth FIORENTINO CAD - Infrapôle PSO
- + David VIGNEAUD CCV - Infrapôle PSL
- + Jean-Marc WEIL CAMMH - Infrapôle PSE
- + Pascal BAUDIER CCVP - ESTI
- + David CARLIN CCV - Infrapôle PN



## Suppléants

- + Maxime VITRY MAENV - Infrapôle PN
- + Saphia BENRABAH ATTOPB - ESTI IDF
- + Luc LEGRON ATENV - Infrapôle PSE
- + Frédéric PAIXAO ATEN - Infrapôle PE
- + Frédéric LAVERNAY ATENV - Infrapôle PSL
- + Jimmy DALLEEDOO MAENVK - Infrapôle PE
- + Paul LECCIA AMVKH - EIC PRG
- + Frédéric CORTES SUTPIE - Infrapôle PN
- + Jean-Philippe LEBLANC MAENV - Infrapôle PSE
- + Dragan MILENKOVIC AMVKH - EIC PSL
- + Frédéric OUDOT ATTOPB - FIC PF
- + François CHERROUX ATENKV - Infrapôle PS20
- + Hugo PREEL SUIE - Infrapôle PSE
- + Christophe LE POEC ATENPV - Infrapôle PSL

35 candidats

**■ Exécution**: 14 **■ Maîtrise**: 13 **■ Cadres**: 8

- + Stéphane DUDOIT
- CSRMVH EIC PE
- + Hélène LEMAIRE TTMVH - EIC PN
- + Martial MAILLET CSUPIE - Infrapôle PSO
- + Céline DAIL TTMV - EIC PSL
- + Luis Filipe DA SILVA CACHAO CSRMVH - EIC PN
- + Olivier RENAULT CEV - Infrapôle PSL
- Jérome DUMAS CEV - Infrapôle PSE
- + Lionel DELATTRE CSUPIE - ESTI IDF
- + Romain MAIDON CSRMVH - EIC PSL
- + Cédric THOMAS TEVP - Siège DG Réseau IDF
- + Philippe DEMOULIN CSRMVH - EIC PSE
- + Pierre-Marie JUMEAUCOURT CEVP - Infrapôle PN
- + Frédéric LE GARREC TTMV - EIC PRG

تۇ

- + Florian CAPELLE CTMV - FIC PARIS NORD
- + Elodie CLAUX CTMVP - EIC PARIS NORD
- + Laurent MELY-DUMORTIER CCRNP - Infrapôle PSE
- + Christelle PIERRON TTMV - EIC PSE
- + Pierre VANSTEENE CCRNP - Infrapôle PSL
- + Jean-François BOYER CCV - ITIF
- + Stéphane CORTEZ CTMVH - EI PRG
- + Ivan BERNARD CTMP - Infrapôle PSE

Vous êtes le **service public** ferroviaire du quotidien.

## Où et quand voter?

Du 16 au 22 novembre 2018.

Le vote peut se faire sur le lieu de travail et pendant le temps travail avec :

n'importe quel terminal professionnel ou personnel connecté à Internet (ordinateur, tablette, smartphone).



### des bornes de vote

qui seront également mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalente au scrutin papier et utilisables par tous les agents du GPF, quel que soit le CSE de rattachement.



## Comment voter?

## 4 jours ouvrés avant l'ouverture du scrutin

Chaque cheminot recevra un courrier comprenant :



### En cas de perte ou de non réception de ce courrier.

Des plateformes téléphonique et/ou Internet vous permettront d'éditer un nouveau code. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, date de naissance, département de naissance, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), sauf pour les cheminots n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauchés, CDD...).

## Connexion et vote

- **1. Se connecter** sur le site ou l'application dédié spécifiquement à l'élection.
- S'identifier au moyen de son numéro de CP et de son identifiant (remis dans le courrier envoyé à domicile).

Vous devrez voter pour les deux listes par CSE (titulaires et suppléants) donc la procédure ci-dessous devra être réalisée deux fois

- **3. Choisir la liste** CGT par exemple (titulaires et suppléants). Vous avez la possibilité d'accéder aux professions de foi.
- **4. Valider votre choix définitif** avec l'aide de votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile). La fonction « CONFIRMER VOTE » entraîne directement la validation et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
- **5.** La confirmation de l'enregistrement apparaît.
- **6.** N'oubliez pas ensuite le second vote (suppléants).

**Attention!** Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé. De plus, aucune possibilité de modification de vote ne sera possible après confirmation du vote (étape 4).